



Mairie de Louannec

Côtes d'Armor

A Louannec, le 15 mars 2023

Mesdames et Messieurs les Membres du Conseil
Municipal

Madame, Monsieur,

En vertu de l'article L 2121-10 du code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu à la Mairie, le :

Mercredi 29 mars 2023 à 18 heures 00

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1- Comptes des gestion 2022
- 2- Comptes administratifs 2022
- 3- Affectations des résultats
- 4- Vote des taux
- 5- Budgets primitifs 2023
- 6- Travaux de sécurisation RD 6 : Avenant
- 7- Camping : tarifs épicerie
- 8- Contrat Appel Médical Search
- 9- Forfait Mobilité Durable
- 10- Personnel : * emplois saisonniers
* emploi camping
- 11- Liste des communes concernées par le recul du trait de côte
- 12- Informations du Maire
- 13- Questions diverses

Comptant sur votre présence et restant à votre disposition pour tous compléments d'informations, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Gervais EGAULT.

